

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 AVRIL 2025

L'An deux mille vingt-cinq,
le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal de la commune de
LASSAY SUR CROISNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de
Monsieur François GAUTRY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2025
Présents : M. GAUTRY, Maire, Mme GUILLAUME, Adjointe,
M. MARGUERAY, Mme MEDINA, Mme JOUANNIN, Mme VANGREVELYNGHE, Mme MOTTE, M. GERMAIN,
Conseillers Municipaux
Absents : Mme GOUNIA, M. BAUD, adjoints, M. BERNARD, conseiller municipal
Secrétaire de séance : Mme GUILLAUME

ORDRE DU JOUR

- Mise en place d'un tarif d'achat d'un caveau
 - Achat d'un défibrillateur
 - Appel d'offres travaux de voirie
 - Concert de trompes de chasse à l'église le 21 juin 2025
 - Affaires diverses et questions écrites
-

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour de modifier les termes de la délibération du 15 décembre 2009 concernant la location de la salle des fêtes communale aux associations municipales. Accord à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire fait part que Monsieur BAUD, absent ce jour, assiste à la réunion du Comité Syndical Mixte d'Adduction en Eau Potable et d'Assainissement Collectif Billy-Gy-Lassay où l'élection du Vice-Président représentant la commune de Lassay-sur-Croisne est inscrite à l'ordre du jour.

Délibération n° 2025.04.01

OBJET : FIXATION DES TARIFS D'ACQUISITION DE CAVEAUX ET DE CONCESSION EN REPRISE AU CIMETIERE DE LASSAY-SUR-CROISNE

Vu la délibération n° 2020.10.11 du 08 octobre 2020 actant la procédure de reprise de concessions en état d'abandon,

Vu les travaux de fourniture et pose de caveaux effectués par l'entreprise des pompes funèbres BOUQUET,

Considérant qu'il convient de fixer différents tarifs d'achat de caveaux, Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

- | | | |
|-------------------|---|-------------|
| - Caveau 1 place | : | 700 euros |
| - Caveau 2 places | : | 1 400 euros |
| - Caveau 3 places | : | 2 100 euros |

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité, des membres présents de fixer les tarifs d'achat de caveaux, comme suit :

- Caveau 1 place : 700 euros
- Caveau 2 places : 1 400 euros
- Caveau 3 places : 2 100 euros

La délibération n° 2021.02.02 du 04 février 2021 fixant les tarifs des concessions funéraires et cave urne reste inchangée :

- Concession simple (2 m2)
 - . trentenaire : 175 €
 - . cinquantenaire : 250 €
- Cave urne 30 ans
 - . trentenaire : 350 €

Achat d'un défibrillateur

Après discussion, ce dossier est reporté à la prochaine réunion.

Appel d'offres travaux de voirie

Présentation des deux offres pour les travaux de PATA :

- COLAS : 23 689,38 € TTC
- EUROVIA : 23 550.00 € TTC

Monsieur GERMAIN propose de négocier les prix avec les entreprises. Affaire en cours.

Concert de trompes de chasse à l'église le 21 juin 2025

A l'occasion de la Fête de la Musique, un concert de trompes de chasse aura lieu à l'église le 21 juin 2025. Celui-ci sera gratuit et ouvert au public. Clôture de la soirée par un moment de convivialité à la salle des fêtes. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres.

AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- Madame VANGREVELYNGHE fait un compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole.
- Réunion publique : Présentation des finances communales par Madame GRIDAINE, Conseillère aux Décideurs Locaux auprès de la Direction Générale des Finances Publiques.
- Madame MEDINA fait part que le bac de tri jaune est régulièrement saturé. Voir pour la mise en place d'un bac supplémentaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40

Le Maire,
F. GAUTRY



Le Secrétaire,
E. GUILLAUME